



La Réunion-Mayotte

Familles avec enfant(s) mineur(s) à Mayotte en 2017

Beaucoup de familles nombreuses

En 2017, 45 000 familles ont au moins un enfant mineur à Mayotte. La moitié d'entre elles sont des familles nombreuses : trois enfants ou plus y vivent. Les deux tiers des familles sont formées de couples avec enfant(s), qui restent la forme familiale la plus répandue, encore plus à Mayotte que dans les autres DOM. Un tiers des familles sont monoparentales, comme en 2012. La monoparentalité concerne davantage d'enfants à Mayotte qu'en métropole et ce dès le plus jeune âge. Par ailleurs, plus de 5 000 enfants mineurs vivent sans leurs parents.

Pierre Thibault, Insee

À Mayotte, 45 000 familles ont au moins un enfant mineur en 2017. Du fait du fort dynamisme démographique, 8 700 familles supplémentaires vivent à Mayotte par rapport à 2012.

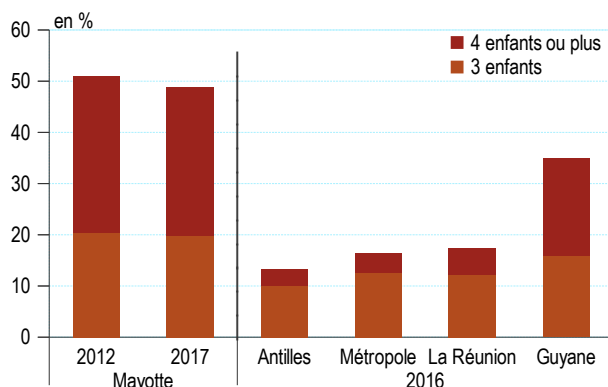
En 2017, 125 000 enfants vivent dans ces familles, soit en moyenne 2,8 enfants mineurs par famille (1,8 en métropole).

La moitié des familles sont des familles nombreuses

Les familles nombreuses sont très fréquentes à Mayotte : la moitié des familles comptent au moins trois enfants mineurs en 2017 comme en 2012 (figure 1). Elles sont trois fois moins fréquentes en métropole (16 %) et à La Réunion (17 %), et également moins nombreuses en Guyane (35 %). La fécondité est en effet nettement plus élevée à Mayotte (5 enfants par femme en 2017 contre 1,9 en métropole).

1 Trois familles sur dix avec au moins quatre enfants

Part des familles nombreuses selon le nombre d'enfants mineurs



Champ : familles avec enfant(s) mineur(s).
Source : Insee, Recensements de la population.

Les familles mahoraises comptent même le plus souvent quatre enfants ou plus : 29 % des familles sont alors dites très nombreuses contre 4 % en métropole et 19 % en Guyane.

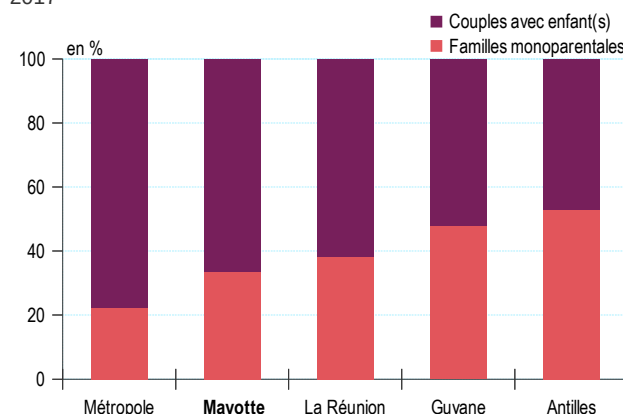
Un tiers des familles sont monoparentales

Plus de 15 000 familles avec enfant(s) mineur(s) sont monoparentales. Presque toutes ont une mère à leur tête (90 % contre 83 % en métropole). Si la monoparentalité est plus fréquente qu'en métropole (22 %), elle se rencontre moins souvent que dans les autres DOM : 38 % à La Réunion, 48 % en Guyane et 53 % aux Antilles (figure 2).

Le couple avec enfant(s) reste le modèle familial prépondérant : les deux tiers des familles avec enfant(s) sont des couples et un tiers sont des familles monoparentales, en 2017 comme en 2012.

2 Une monoparentalité moindre que dans les autres DOM

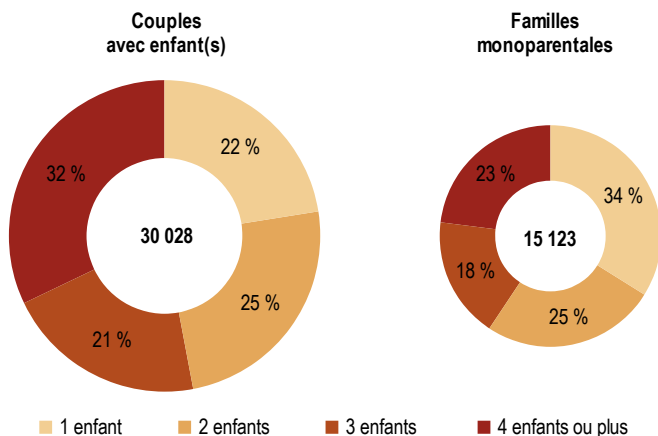
Part des familles avec enfant(s) selon le type et le territoire en 2017*



* 2016 hors Mayotte. Champ : familles avec enfant(s) mineur(s).
Source : Insee, Recensements de la population.

3 Les familles monoparentales sont plus petites

Types de familles selon le nombre d'enfant(s) mineur(s)



Champ : familles avec enfant(s) mineur(s).
Source : Insee, Recensements de la population 2017.

Les familles nombreuses sont majoritaires parmi les couples : 53 % comptent trois enfants ou plus. Si les familles monoparentales sont moins souvent des familles nombreuses (41 %), elles le sont tout de même bien plus à Mayotte qu'en métropole (11 %). À l'inverse, seuls 22 % des couples n'ont qu'un seul enfant ; c'est le cas de 34 % des familles monoparentales (figure 3).

Les mères de famille avec enfant(s) mineur(s) sont en grande majorité étrangères (61 %), encore plus dans les familles nombreuses (66 %), notamment monoparentales (73 %). La fécondité élevée à Mayotte est en effet portée bien davantage par la fécondité des femmes nées à l'étranger (6 enfants par femme en 2017) que par celle des natives de Mayotte (3,5).

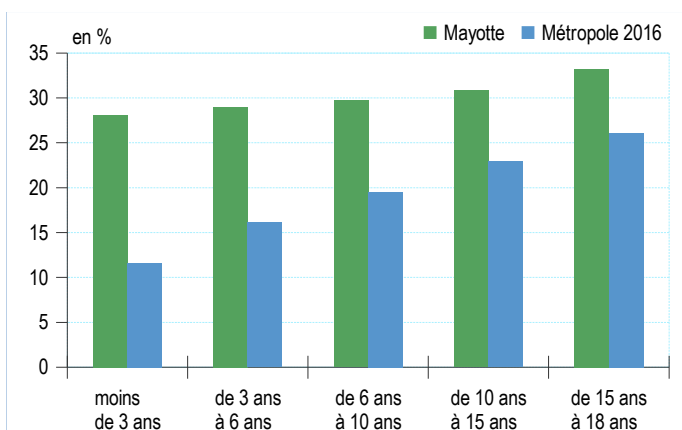
De très jeunes enfants dans les familles monoparentales

En 2017, 38 000 enfants mineurs vivent dans une famille monoparentale à Mayotte. Ils sont bien plus nombreux qu'en métropole à y vivre dès le plus jeune âge. Ainsi, 28 % des enfants de moins de 3 ans vivent déjà dans une famille monoparentale, contre 12 % en métropole. En grandissant, les enfants sont un peu plus nombreux à vivre dans des familles monoparentales. Cette caractéristique est cependant bien plus marquée en métropole (figure 4).

Avec une fécondité élevée, les femmes de Mayotte se retrouvent en effet plus souvent que les métropolitaines avec des enfants très jeunes à charge. Les femmes sont mères aussi très tôt à Mayotte : 35 % des naissances concernent des mères de moins de 25 ans en 2017 (13 % en métropole).

4 Davantage d'enfants en bas âge au sein des familles monoparentales à Mayotte

Part des enfants à charge vivant dans les familles monoparentales selon leur âge en 2017



Lecture : à Mayotte en 2017, 28 % des enfants mineurs de moins de 3 ans vivant dans une famille monoparentale
Champ : enfant(s) mineur(s) vivant en famille.
Source : Insee, Recensements de la population.

Plus de 5 000 enfants mineurs vivent sans leurs parents

À Mayotte, environ 5 400 enfants mineurs vivent dans un logement, mais sans leurs parents. Autant de filles que de garçons sont concernés. La moitié d'entre eux ne sont pas inscrits dans un établissement scolaire alors que 61 % ont entre 6 et 16 ans.

Près de la moitié (44 %) sont de nationalité française.

Définitions

Enfant : au sens du Recensement de la population, il s'agit d'une personne célibataire vivant l'essentiel de son temps dans le même logement que son père, sa mère ou ses parents, et qui n'est elle-même ni parent d'un enfant du logement, ni en couple avec une personne du logement.

Famille : partie d'un ménage comprenant au moins deux personnes. On distingue les couples avec ou sans enfant(s) et les familles monoparentales.

Famille monoparentale : famille composée d'un parent isolé et un ou plusieurs enfants célibataires (n'ayant pas d'enfant).

Famille nombreuse : famille avec trois enfants ou plus.

Source et Méthode

Les données sont issues du **Recensement de la population de 2017**.

Cette étude porte sur les 45 000 familles avec enfant(s) mineur(s) sur les 54 000 familles recensées à Mayotte en 2017.

Les « mineurs vivant sans leurs parents » sont dans cette étude tous les mineurs des logements ordinaires (hors foyers, etc.) qui ne sont pas déclarés comme enfant d'une famille du logement (recensé) au sens du Recensement de la population.

La comparaison de l'évaluation en 2017 du nombre de mineurs vivant sans leurs parents avec celle réalisée en 2012 est à proscrire. L'analyse est en effet en 2017 issue d'un échantillon, contrairement à celle de 2012 qui s'appuie sur des données exhaustives et plus détaillées.

Pour en savoir plus :

- Touzet C., « Bilan démographique 2018 à Mayotte – Les naissances baissent légèrement », *Insee Flash Mayotte* n° 91, septembre 2019 ;
- Thibault P., « Évolution des conditions de logement à Mayotte – Quatre logements sur dix sont en tôle en 2017 », *Insee Analyses Mayotte* n° 18, août 2019 ;
- Chaussy C., Genay V., Merceron S., « À Mayotte, près d'un habitant sur deux est de nationalité étrangère », *Insee Première* n° 1737, février 2019 ;
- Clain E., « Une famille sur deux a trois enfants ou plus à Mayotte en 2012 », *Insee Flash Mayotte* n° 20, novembre 2015 ;
- Le compte Twitter de l'Insee La Réunion-Mayotte : @InseeOI.

Insee - Service régional de Mayotte
Pôle d'affaires Kawéni - Z.I. Kawéni
B.P. 1362
97600 MAMOUDZOU

Directeur de la publication :
Aurélien Daubaire

Rédaction en chef :
Julie Boé

ISSN : 2275-4563 (imprimée)
ISSN : 2417-0941 (en ligne)

© Insee 2020

